



349, rue Labelle
Saint-Jérôme (Québec)
J7Z 5L2

Région des Laurentides

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SIX CENT SEIZIÈME SESSION
DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA RIVIÈRE-DU-NORD
TENUE LE MERCREDI, 24 JANVIER 2024 À 13 HEURES 30**

RESOLUTION 10942-24

ADOPTION DE LA GRILLE TARIFAIRE 2024 - TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF

CONSIDÉRANT QUE selon les articles 48.24 et 48.41 de la *Loi sur les transports* (RLRQ, chapitre T-12), la MRC fixe, par résolution, les différents tarifs pour le transport des usagers selon des catégories qu'elle détermine;

Il est proposé par M. le maire Paul Germain et résolu unanimement :

D'ADOPTER la grille tarifaire 2024 ci-dessous, effective à partir du 1er janvier 2024, pour le service de transport adapté et collectif de la MRC de La Rivière-du-Nord.

TRANSPORT COLLECTIF

TARIFS UNITAIRES

Membre régulier: 5.00\$

Membre étudiant: 3.00\$

Membre aîné: 3.00\$

Résidents de Saint-Colomban et Saint-Hippolyte:

Membre étudiant: Gratuit

Membre aîné: Gratuit

TARIFS LIVRETS VIRTUELS

Livret de 5 billets: 21.50\$

Livret de 10 billets: 42.00\$

Livret de 20 billets: 60.00\$

TARIFS LIVRETS MEMBRES ÉTUDIANTS ET AÎNÉS

Livret de 5 billets: 15.00\$

Livret de 10 billets: 30.00\$

Livret de 20 billets: 60.00\$

Résidents de Saint-Colomban et Saint-Hippolyte:

Membre étudiant: Gratuit

Membre aîné: Gratuit

RESOLUTION 10942-24 (suite)**TARIFS MENSUELS**

Membre régulier: 120.00\$

Membre étudiant: 60.00\$

Membre aîné: 60.00\$

Résidents de Saint-Colomban et Saint-Hippolyte:

Membre étudiant: Gratuit

Membre aîné: Gratuit

Carte de membre: 10.00\$**TRANSPORT ADAPTÉ :****Carte de membre: Gratuite pour tous**

Tarif pour tous: 3.00\$ en argent / course

ADOPTÉE**COPIE CONFORME***(sujette à ratification par le Conseil)*

Certifiée ce 6 février 2024



Guillaume Laurin-Taillefer, avocat
Directeur général et greffier-trésorier